

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL 27 MARS 2017

Le vingt-sept mars deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Catherine GSCHWIND, Christine LE FOLL, Michel PERRIN, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

Absents : Michel GONCALVES, Aurélie MOYSAN.

Secrétaire de séance : Joël TOURTE.

Le procès-verbal du Conseil municipal du 11 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

Finances

- Comptes administratifs
- Comptes de gestion
- Taux de fiscalité
- Affectation des résultats
- Budgets

Questions diverses

FINANCES

❖ **COMPTES ADMINISTRATIFS**

1. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, moins une abstention de droit (Danielle POIRSON), donne quitus au Maire, pour sa gestion et adopte le Compte Administratif 2016 qui fait apparaître les résultats suivants :

- *Section de fonctionnement : excédent* 401 949.90 €
- *Section d'investissement : déficit* 18 358.28 €

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SPANC

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, moins une abstention de droit (Danielle POIRSON), adopte le Compte Administratif 2016 du S.P.A.N.C. :

- *Section de fonctionnement :* 0 €
- *Section d'investissement :* 0 €

❖ **COMPTES DE GESTION 2016 DES RECEVEURS MUNICIPAUX**

1. COMPTE DE GESTION 2016 DES RECEVEURS MUNICIPAUX POUR LA COMMUNE

Le Compte de gestion étant en concordance totale avec le Compte Administratif, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte de gestion 2016 des Receveurs municipaux de ROZAY et de MAGNY LE HONGRE pour la Commune.

2. COMPTE DE GESTION 2016 DES RECEVEURS MUNICIPAUX POUR LE SPANC

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Compte de gestion 2016 des Receveurs municipaux pour le S.P.A.N.C.

❖ AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter la somme de 383 591.62 € au budget 2017 à la section de fonctionnement (compte R002) et la somme de 18 358.28 € à la section d'investissement (compte 1068).

❖ VOTE DES TAUX COMMUNAUX

Le Conseil municipal ayant voté à main levée et s'étant exprimé à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2017.

Taxe d'Habitation	15.19 %
Taxe Foncière	23.95 %
T F sur le Non Bâti	50.83 %

❖ BUDGETS PREVISIONNELS 2017

1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de voter les subventions suivantes :

▪ Association Familles Rurales de Dammartin :	1 350 €
▪ A.P.A.E. Dammartin/Tigeaux :	500 €
▪ Association des Anciens Combattants de Crécy :	70 €
▪ La Croix rouge :	80 €

2. INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, prend acte de la modification du barème des indemnités versées aux Elus et dit que cette modification entraîne une augmentation de 3€52 nette à partir du 1^{er} janvier 2017 portant ainsi l'indemnité mensuelle du maire à 580€37 et de 1€36 portant l'indemnité mensuelle des Adjoints à 225€32.

3. BUDGET COMMUNAL 2017

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Budget prévisionnel 2017 qui s'équilibre comme suit :

- 662 523.62€ dont 383 591.62 € d'excédent reporté, en section de fonctionnement,
- 534 069.22€ en section d'investissement, dont 18 358.28 € de déficit 2016 couvert,

4. BUDGET 2017 DU SPANC

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Budget prévisionnel 2017 du S.P.A.N.C. s'équilibrant en recettes et dépenses à

▪ 2 250 €	en section de fonctionnement,
▪ 0 €	en section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

❖ Sécurité routière

Un questionnaire concernant la circulation routière rue de Villeneuve-le-Comte et rue du Grand Morin sera distribué aux riverains. Cette enquête ajoutée à celle concernant la rue de la Forêt permettra l'élaboration d'un projet global de circulation dans le village.

❖ Animation du village

- 85 personnes ont apprécié la **choucroute** qui a été servie lors de la soirée du 11 mars.
- Lundi 17 avril les enfants iront à la **chasse aux œufs de Pâques** dans les jardins de DAMMARTIN. La fête est organisée par Dammartin Animation en collaboration avec la Mairie de TIGEAUX.

- Le samedi 22 avril à 20 heures, la Chorale MELIMÉLODIE donnera un **concert gratuit en l'église** de TIGEAUX. Par mesure de sécurité l'entrée sera **limitée à 80 personnes** au total. Inscriptions en mairie.
- La traditionnelle **boom** trimestrielle des enfants aura lieu vendredi 28 avril.
- Les Scènes rurales organisées par le Département présenteront « Si ça va bravo » le samedi 20 mai dans la Salle DERVEAUX. Prix des places 6€. **Réservation indispensable.**

❖ **Communauté de Communes du PAYS CRECOIS**

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, prend acte de la proposition définitive des attributions de compensations pour l'année 2017.

❖ **Ordures ménagères** : Michel PERRIN demande au Maire de faire un courrier à toutes les personnes dont les bacs à ordures séjournent sur le domaine public. Il rappelle que les sacs à déchets verts doivent être sortis le mardi soir précisément.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h10.